

Réinventer Paris : 372 projets d'exception soumis à la Ville de Paris

L'appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris », qui permettra de repenser 23 sites parisiens, vient de franchir une nouvelle étape : 372 projets ont été officiellement déposés en vue d'un premier jury de sélection.

La Mairie de Paris a lancé un défi inédit aux créateurs du monde entier : réinventer 23 sites parisiens, pour qu'ils deviennent des modèles de la ville du futur en matière d'architecture, de nouveaux usages, d'innovation environnementale et de co-construction. Des équipes du monde entier travaillent depuis le mois de novembre à la transformation de ces sites, avec un même maître mot : innover. Elles sont 372 à être passées mi-mai des intentions aux actes, en déposant officiellement leur dossier de candidature.

« Les candidats ont bousculé tous leurs codes pour nous proposer des projets hors norme », salue Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, de l'attractivité, du développement économique et des projets du Grand Paris. « Les plus grands architectes ont répondu présent, ainsi que de jeunes équipes, des startups, des penseurs, des artistes. Ils ont entièrement repensé leurs manières de créer un projet urbain. Les résultats vont déjà au-delà de nos espérances », se réjouit-il.

Certains sites ont particulièrement inspiré les candidats : 21 candidatures ont été reçues pour l'ancienne préfecture de Sully-Morland, 26 pour la sous-station électrique Parmentier et 29 pour le terrain N2 adjacent au futur Palais de Justice du quartier Clichy-Batignolles. « Cet engouement est une nouvelle preuve que Paris attire et stimule les meilleurs professionnels urbains du monde, qui croient en la capacité de transformation, d'innovation et d'avant-garde de notre ville », ajoute l'édile.

Les 372 projets seront analysés durant l'été par des jurys composés d'adjoints à la Maire de Paris, de représentants de l'ensemble des groupes politiques du Conseil de Paris, des Maires des arrondissements concernés et des Maires de villes voisines, d'experts associés à la Ville, de membres de la Commission du Vieux Paris et du Conseil Parisien de la Jeunesse. Ces jurys retiendront, pour chacun des sites, 3 à 4 candidats maximum qui seront autorisés à poursuivre la compétition. L'annonce des candidats retenus sera faite à la mi-juillet.

La sélection finale sera opérée par un jury international, qui fera connaître les lauréats en janvier 2016, date à laquelle ils pourront débiter la mise en œuvre de leurs projets.

Nombre de candidatures par site

Retrouvez tous les détails sur l'appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris » et les 23 lieux à réinventer sur le site internet www.reinventer.paris.

Arrondissement	Lieu	Nombre de projets reçus
4	Coulanges	21
4	Morland	21
5	Bûcherie	10
11	Sous-station Voltaire	26
13	Conservatoire 13	8
13	Edison	13
13	Gare Massena	17
13	Italie	19
13	Poterne des Peupliers	18
13	Paris Rive Gauche	22
15	Castagnary	17
17	Bessières	7
17	Clichy Batignolles	29
17	Pershing	17
17	Pitet Curnonsky	5
17	Ternes	21
17	Villiers	2
18	Ordener	14
19	Ourcq Jaurès	23
19	Triangle Éole Évangile	19
20	Buzenval	22
20	Gambetta	7
20	Piat	14